

tôt cinquante années, de nombreux chapitres de ce règlement ont dû être remplacés par des prescriptions nouvelles.

Dans son recueil, M. Breyre a conservé pour la présentation des divers règlements, l'ordre même de la codification de 1884, en intercalant les modifications intervenues aux places qu'occupaient dans l'arrêté de 1884 les prescriptions précédentes.

La consultation pouvait en devenir un peu laborieuse. Celle-ci a été facilitée par de grands titres indiquant à l'angle des pages les chapitres traités et par de petits titres marginaux analysant chaque article.

La nouvelle édition comporte une innovation très heureuse à ce sujet : l'adjonction d'une table alphabétique des matières; les recherches en seront considérablement facilitées.

Comme nous l'avons dit à propos des éditions précédentes, souhaiter le succès de cette huitième édition est inutile, parce qu'il est certain et mérité.

Nous joignons nos remerciements à ceux qu'adressent à M. Breyre toutes les personnes auxquelles il a, en publiant ce recueil, rendu un grand service.

G. R.

DIVERS

Le III^e Congrès du Chauffage Industriel

Le III^e Congrès du Chauffage Industriel se tiendra du lundi 9 au dimanche 15 octobre prochain au Conservatoire National des Arts et Métiers, sous la présidence d'honneur de M. *Henry Le Chatelier*, Membre de l'Institut, et sous la présidence effective de M. *Walckenaer*, Inspecteur Général des Mines, Vice-Président de la Commission Interministérielle d'utilisation du Combustible, Président de la Commission Centrale des machines à vapeur. Les Vice-Présidents du Congrès sont : MM. *Charpy*, de l'Institut, Professeur à l'École Polytechnique, et *Guillet*, de l'Institut, Directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures. Le Secrétaire Général du Congrès est M. *Pierre Couturaud*.

On sait, qu'institué en 1923, sous les auspices du Ministère des Travaux Publics, par la Commission interministérielle d'utilisation du Combustible, le Congrès du Chauffage Industriel a tenu au mois de juin de la même année sa première session — les autres devant avoir lieu tous les cinq ans.

Désignée pour être l'organe du Congrès, et maintenir, entre les sessions, les moyens d'expression, de contact et d'échange qui sont indispensables à la manifestation de l'opinion technique, la revue *Chaleur et Industrie* a publié, dans ses numéros de juillet et août 1923, les comptes rendus du premier Congrès, dont l'objet principal a été d'assurer, au lendemain de la guerre, la mise au point de la science des industries du feu.

Les résultats qu'a permis d'obtenir ce premier effort ont été consacrés et accentués par le Congrès de juin 1928, dont les comptes rendus ont été publiés par *Chaleur et Industrie* dans ses numéros d'octobre et novembre de la même année.

Quant au III^e Congrès, qui aura lieu en octobre prochain, on ne saurait trop en souligner l'importance, à une heure où le

trouble économique universel détermine une modification du rythme industriel, dont les conséquences peuvent être considérables, et qu'il y a grand intérêt à ne pas abandonner aux hasards des circonstances.

Le programme du Congrès a été publié par *Chaleur et Industrie*.

Il groupe de la façon suivante les principales questions de thermo-technique actuellement à l'ordre du jour :

- Groupe I.* — Questions scientifiques générales;
- Groupe II.* — Préparation et élaboration des combustibles;
- Groupe III.* — Production et utilisation de la vapeur d'eau;
- Groupe IV.* — Fours et appareils divers.
- Groupe V.* — Emploi des combustibles dans les moteurs;
- Groupe VI.* — Questions économiques et diverses.

Une répartition correspondante a été prévue pour la classification de l'Exposition, qui accompagne comme de coutume le Congrès et en caractérise les différents aspects.

Cette exposition se tiendra, du 7 au 22 octobre, au *Parc des Expositions* de la Ville de Paris, à la Porte de Versailles. Sa préparation a été confiée à M. *Jacques Compère*, Commissaire Général, qui a déjà organisé avec un brillant succès l'exposition précédente.

L'organisation internationale de la documentation chimique

Les questions relatives à la documentation ont pris, au cours de ces derniers temps, de plus en plus d'importance. Les documents scientifiques et techniques se multiplient de toute part en un nombre tel qu'il devient toujours plus difficile d'en tirer la substance utile à l'intention des chercheurs. Beaucoup d'institutions s'occupent d'une façon permanente de l'enregistrement, du classement et de la diffusion de la documentation. La coordination des activités respectives de ces institutions sur une base internationale est devenue nécessaire pour leur permettre de rester en mesure d'assurer leur tâche.

En ce qui concerne le domaine chimique, un pas en avant a été fait en 1932, sur le plan scientifique et technique, par l'entrée en action de l'*Office International de Chimie* (49, rue des Mathurins, Paris), créé par convention internationale et dont le siège est à Paris.

Son premier acte a été la convocation d'une conférence d'experts, qui réunissait les personnalités suivantes : MM. *F. Donker-Duyvis*, membre du Conseil des Brevets, La Haye; *P. Dutoit*, professeur à l'Université de Lausanne; *F. Haber*, directeur du Kaiser Wilhelm-Institut für Physikalische Chemie und Elektrochemie, Berlin; *E. Hauser*, membre de l'Académie des Sciences, Madrid; *Ch. Marie*, secrétaire général du Comité international des Tables Annuelles de Constantes, Paris; *N. Parravano*, académicien d'Italie, président du Comitato Nazionale di Chimica, Rome; *G. Peny*, président de la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, Bruxelles; *J.-C. Philip*, professeur à l'Imperial College of Science and Technology, Londres.

Les travaux de cette Conférence d'Experts ont abouti à l'adoption d'un certain nombre de recommandations fixant les trois tâches principales de l'Office :

- I. — Rendre accessible à tous les intéressés la documentation déjà existante et accumulée dans les divers centres de documentation, dépôt et collections;

II. — Canaliser la documentation chimique en cours de production, dans des voies facilitant son enregistrement, sa conservation et sa diffusion, par les méthodes reconnues les meilleures;

III. — Assurer la coordination entre la documentation relative à la chimie et celle concernant les autres connaissances scientifiques, dans le champ de la documentation universelle.

Grâce à ces diverses actions, les usagers de la documentation verront se réaliser systématiquement et progressivement dans le monde, une organisation pratique et rationnelle de la documentation chimique, susceptible de s'adapter de mieux en mieux à leurs besoins.

TABLEAU

DES

MINES DE HOUILLE

en activité

DANS LE ROYAUME DE BELGIQUE

au 1^{er} janvier 1933